Chers collègues,

Nous revenons vers vous en cette toute fin d'année pour vous faire un bref compte-rendu de notre audience auprès de Madame la directrice académique à laquelle nous avons été conviés mardi 30 juin dernier à 18H00 à l'IA à Beauvais.

Deux représentants du SNUipp-FSU, messieurs Ripart et Gressier ainsi que deux autres du SNUDI FO Monsieur Simoulin et Mme Sorgius étaient présents avec nous.

Mme Compagnon était accompagnée de M. Khélifi, IENadjoin-t.

Après un tour de table de présentation, la lettre que nous avons élaborée a été lue dans son intégralité.

Nous lui avons indiqué que nous représentions de nombreux collègues et que notre démarche se voulait collective.

Pour preuve, la pétition de 129 collègues signataires pour obtenir non plus 4 mais 10 journées de décharges par an lui a été remise en mains propres.

S'en est suivie une discussion avec la DASEN au sujet de notre statut et de nos journées de décharges. On lui a bien rappelé l'ampleur des tâches diverses et variées qui font le quotidien d'une direction d'école et d'un sentiment très partagé de se sentir les laissés pour compte.

Le document recensant les diverses tâches lui a été remis.

Elle a rappelé que c'est une règlementation de 2013 qui fixe le nombre de journées de décharge pour les directeurs et directrices selon le nombre de classes. Il lui a été répondu qu'il était tout à fait possible de déroger à la règle nationale qui appliquant un taux de décharge « plancher » en dessous duquel il n'était pas possible d'aller mais qu'il était possible d'aller au-delà. C'est d'ailleurs ce qu'il peut déjà se passer exceptionnellement dans l'Oise pour certaines écoles. Tout est une question de volonté politique.

Elle a aussi indiqué qu'il n'était pas évident pour elle de piloter un département dont le nombre d'élèves diminue années après années, engendrant mécaniquement des fermetures d'écoles.

La directrice académique a indiqué que nos éléments lui permettraient d'enrichir et de poursuivre ses réflexions pour apporter des réponses ciblées aux problèmes soulevés.

Nos discussions ont aussi porté sur notre volonté d'améliorer l'organisation des décharges actuelles et sur la volonté commune que chaque circonscription puisse fixer en début d'année pour chaque directeur un calendrier précis des dates des journées de décharge.

Mme la DASEN a pris note de la revendication d'avoir par ailleurs un calendrier annuel des différentes dates clé de l'année en termes de travail administratif de direction afin de pouvoir mieux s'organiser et anticiper.

Mme Compagnon n'était pas au courant que les directeurs et directrices une classe n'avaient pas de formation de direction et qu'ils devaient être sur la liste d'aptitude pour prétendre à un poste de direction à lus d'une classe.

Elle a pris conscience que cet état de fait engendre des nominations de collègues débutants sur des postes de direction une classe avec des situations humainement parfois très périlleuses quand le poste obtenu n'était pas désiré.

Rien de concret n'a pu nous être proposé au terme de cet entretien. Mme la directrice académique est en attente des circulaires et décrets qui étofferont la nouvelle loi sur la direction d'école et qui paraitront dans le courant de l'été.

Malgré tout, la discussion a été franche et cordiale au cours de cette heure et demie, nous avons pu faire valoir auprès de Mme Compagnon le souci de reconnaissance des directeurs une classe.

Elle a volontiers reconnu la valeur de ces petites écoles en zone rurale qui sont un service public de proximité indispensable et qui font leurs preuves en termes d'insertion professionnelle.

Espérant que notre démarche et votre soutien éclaire les décisions qui seront prises dans les prochains mois, notamment dans les circulaires de cet été.

La situation de l'école rurale et de l'organisation de l'école a été évoquée : RPI, RPC… La délégation a tenu à rappeler son attachement à la diversité des organisations mise en place actuellement. Chaque évolution doit se faire dans la concertation, le dialogue et la consultation. Il n'est, par exemple, pas acceptable, que des évolutions de RPI (fusion de directions) soient décidées en dehors de tout cadre règlementaire et de toute instance.

Nous avons également rappelé la richesse de nos écoles et de nos classes, bien souvent multi-niveaux. Les élèves scolarisés en classes multi-niveaux réussissent en moyenne plus que la moyenne. C'est une force.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un très bel été et de bonnes vacances.

Bien cordialement, Fanny Sorel, Eric Legros.